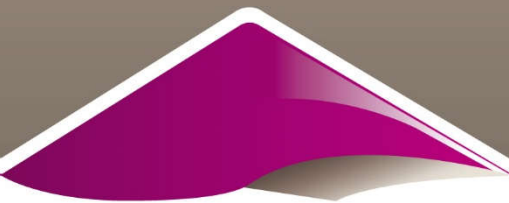


Pour votre entreprise. Et vous.



pyramideconseils

SARL FF BONNEVEINE MENAGER

Bilan au 30/09/2025

Sommaire

1. Attestation de présentation des comptes	p. 3
1. 1. Attestation de présentation des comptes	p. 4
2. Comptes annuels	p. 5
2. 1. Bilan actif	p. 6
2. 2. Bilan passif	p. 7
2. 3. Compte de résultat	p. 8
2. 4. Soldes intermédiaires de gestion	p. 10
3. Annexe	p. 11
3. 1. Règles et méthodes comptables	p. 12
3. 2. Notes sur le bilan	p. 15
4. Détail des comptes	p. 20
4. 1. Soldes intermédiaires de gestion	p. 25
5. Liasse fiscale	p. 28

Attestation de présentation des comptes

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes de SARL FF BONNEVEINE MENAGER relatifs à l'exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes de la période pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montant
Total du bilan	698 851,81
Chiffre d'affaires	1 215 912,75
Résultat net comptable	- 22 972,53

Fait à : Limas

Le :02/12/2025

Nom de l'expert-comptable : Rodolphe REYNAUD



Comptes annuels

Bilan actif

	30/09/2025 (12 mois)		30/09/2024 (12 mois)		Variation	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit - non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	17 000,00	- 17 000,00				
Fonds commercial (1)	197 035,00		197 035,00	197 035,00		
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels	225,00	- 225,00				
Autres immobilisations corporelles	132 494,01	- 110 890,95	21 603,06	32 324,70	- 10 721,64	- 33,17
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
Immobilisations financières (2)						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	425,00		425,00	425,00		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	347 179,01	- 128 115,95	219 063,06	229 784,70	- 10 721,64	- 4,67
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	48 051,10		48 051,10	83 715,00	- 35 663,90	- 42,60
Avances et acomptes versés sur commandes						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
Clients et comptes rattachés (3)	166 261,84		166 261,84	12 929,04	153 332,80	1 185,96
Autres créances (3)	185 173,80		185 173,80	291 526,60	- 106 352,80	- 36,48
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Valeurs mobilières de placement						
Divers						
Disponibilités	79 109,70		79 109,70	211 095,82	- 131 986,12	- 62,52
Charges constatées d'avance (3)	1 192,31		1 192,31	1 131,82	60,49	5,34
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	479 788,75		479 788,75	600 398,28	- 120 609,53	- 20,09
Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I à VI)	826 967,76	- 128 115,95	698 851,81	830 182,98	- 131 331,17	- 15,82

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Part à plus d'un an

Bilan passif

	30/09/2025 (12 mois)	30/09/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	20 000,00	20 000,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	2 000,00	2 000,00		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	107 823,58	91 397,84	16 425,74	17,97
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 22 972,53	16 425,74	- 39 398,27	- 239,86
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	106 851,05	129 823,58	- 22 972,53	- 17,70
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Droits du concédant				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)				
EMPRUNTS ET DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	40 363,30	92 728,28	- 52 364,98	- 56,47
Emprunts et dettes financières diverses (3)	33 172,36	247 665,95	- 214 493,59	- 86,61
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours	67 040,98	10 866,07	56 174,91	516,98
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	371 323,30	270 895,65	100 427,65	37,07
Dettes fiscales et sociales	68 929,24	58 562,18	10 367,06	17,70
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	11 171,58	19 641,27	- 8 469,69	- 43,12
Produits constatés d'avance (1)				
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	592 000,76	700 359,40	- 108 358,64	- 15,47
Ecart de conversion passif (IV)				
TOTAL PASSIF (I à IV)	698 851,81	830 182,98	- 131 331,17	- 15,82
(1) Dont à moins d'un an	517 086,16	639 604,79	- 122 518,63	- 19,16
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

Compte de résultat

	30/09/2025 (12 mois)	30/09/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires				
Ventes de marchandises	1 152 316,84	1 400 036,93	- 247 720,09	- 17,69
Production vendue - biens				
Production vendue - services	63 595,91	77 218,23	- 13 622,32	- 17,64
Chiffre d'affaires net	1 215 912,75	1 477 255,16	- 261 342,41	- 17,69
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation		2 500,00	- 2 500,00	- 100,00
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		528,00	- 528,00	- 100,00
Autres produits	226,24	325,00	- 98,76	- 30,39
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 216 138,99	1 480 608,16	- 264 469,17	- 17,86
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	829 722,61	1 078 906,86	- 249 184,25	- 23,10
Variations de stocks (marchandises)	35 663,90	- 3 205,95	38 869,85	- 1 212,43
Achats de matières premières et autres approvisionnements		246,90	- 246,90	- 100,00
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	237 629,84	261 193,67	- 23 563,83	- 9,02
Impôts, taxes et versements assimilés	15 600,85	14 864,27	736,58	4,96
Salaires et traitements	84 914,89	73 829,29	11 085,60	15,02
Charges sociales	14 894,44	20 369,14	- 5 474,70	- 26,88
Dotations aux amortissements sur immobilisations	10 720,52	12 608,18	- 1 887,66	- 14,97
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	2 451,50	- 1 402,56	3 854,06	- 274,79
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 231 598,55	1 457 409,80	- 225 811,25	- 15,49
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 15 459,56	23 198,36	- 38 657,92	- 166,64
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (III)				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
OPERATIONS EN COMMUN ET PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS (IV)				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers				
Produits de participation (1)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances (1)				
Autres intérêts de produits assimilés (1)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (2) (3)	6 259,74	9 203,29	- 2 943,55	- 31,98
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	6 259,74	9 203,29	- 2 943,55	- 31,98
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	- 6 259,74	- 9 203,29	2 943,55	- 31,98
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	- 21 719,30	13 995,07	- 35 714,37	- 255,19

	30/09/2025 (12 mois)	30/09/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (4)		9 297,61	- 9 297,61	- 100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 273,83		2 273,83	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	2 273,83	9 297,61	- 7 023,78	- 75,54
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (5)		3 967,94	- 3 967,94	- 100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 527,06		3 527,06	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	3 527,06	3 967,94	- 440,88	- 11,11
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	- 1 253,23	5 329,67	- 6 582,90	- 123,51
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		2 899,00	- 2 899,00	- 100,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 218 412,82	1 489 905,77	- 271 492,95	- 18,22
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 241 385,35	1 473 480,03	- 232 094,68	- 15,75
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 22 972,53	16 425,74	- 39 398,27	- 239,86

(1) Dont produits concernant les entités liées

(2) Dont intérêts concernant les entités liées

(3) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)

(4) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(5) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

8 541,00 - 8 541,00 - 100,00

Soldes intermédiaires de gestion

	30/09/2025 (12 mois)	% CA	30/09/2024 (12 mois)	% CA	Variation (€)	Variation (%)
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	1 215 912,75	100,00	1 477 255,16	100,00	- 261 342,41	- 17,69
+ Ventes de marchandises	1 152 316,84	94,77	1 400 036,93	94,77	- 247 720,09	- 17,69
- Coûts d'achat des marchandises vendues	865 386,51	71,17	1 075 700,91	72,82	- 210 314,40	- 19,55
MARGE COMMERCIALE	286 930,33	24,90	324 336,02	23,17	- 37 405,69	- 11,53
+ Production vendue	63 595,91	5,23	77 218,23	5,23	- 13 622,32	- 17,64
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	63 595,91	5,23	77 218,23	5,23	- 13 622,32	- 17,64
- Matières premières, approvisionnements consommés			246,90	0,02	- 246,90	- 100,00
- Sous-traitance	18 192,60	1,50	26 129,50	1,77	- 7 936,90	- 30,38
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	45 403,31	71,39	50 841,83	65,84	- 5 438,52	- 10,70
MARGE BRUTE GLOBALE	332 333,64	27,33	375 177,85	25,40	- 42 844,21	- 11,42
- Autres achats + charges externes	219 437,24	18,05	235 064,17	15,91	- 15 626,93	- 6,65
VALEUR AJOUTEE	112 896,40	9,28	140 113,68	9,48	- 27 217,28	- 19,43
+ Subventions d'exploitation			2 500,00	0,17	- 2 500,00	- 100,00
- Impôts, taxes et versements assimilés	15 600,85	1,28	14 864,27	1,01	736,58	4,96
- Salaires du personnel	84 914,89	6,98	73 829,29	5,00	11 085,60	15,02
- Charges sociales du personnel	14 894,44	1,22	20 369,14	1,38	- 5 474,70	- 26,88
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	- 2 513,78	- 0,21	33 550,98	2,27	- 36 064,76	- 107,49
+ Autres produits de gestion courante	226,24	0,02	325,00	0,02	- 98,76	- 30,39
- Autres charges de gestion courante	2 451,50	0,20	- 1 402,56	- 0,09	3 854,06	- 274,79
+ Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			528,00	0,04	- 528,00	- 100,00
- Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation	10 720,52	0,88	12 608,18	0,85	- 1 887,66	- 14,97
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 15 459,56	- 1,27	23 198,36	1,57	- 38 657,92	- 166,64
+ Quote-part de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	6 259,74	0,51	9 203,29	0,62	- 2 943,55	- 31,98
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	- 21 719,30	- 1,79	13 995,07	0,95	- 35 714,37	- 255,19
+ Produits exceptionnels	2 273,83	0,19	9 297,61	0,63	- 7 023,78	- 75,54
- Charges exceptionnelles	3 527,06	0,29	3 967,94	0,27	- 440,88	- 11,11
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 1 253,23	- 0,10	5 329,67	0,36	- 6 582,90	- 123,51
- Impôts sur les bénéfices			2 899,00	0,20	- 2 899,00	- 100,00
- Participation des salariés						
RESULTAT NET	- 22 972,53	- 1,89	16 425,74	1,11	- 39 398,27	- 239,86

Annexe

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires : de 12 mois à 5 ans

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Installations techniques, matériels et outillages industriels : 2 ans

* Autres immobilisations corporelles : de 12 mois à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Stocks

Mode de valorisation des stocks

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main-d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Engagement de retraite

Conformément à la recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013, les entreprises ou les groupes de moins de 250 salariés peuvent définir leurs propres modalités d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires (modalités qualifiées de modalités simplifiées).

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	214 035,00					214 035,00	
Fonds commercial	197 035,00					197 035,00	
Autres immobilisations incorporelles	17 000,00					17 000,00	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	132 719,01					132 719,01	
Terrains							
Constructions							
Installations techniques matériels et outillages industriels	225,00					225,00	
Installations générales agencements divers	124 812,98					124 812,98	
Matériel de transport	51,99					51,99	
Autres immobilisations corporelles	7 629,04					7 629,04	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	425,00					425,00	
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières	425,00					425,00	
Total	347 179,01					347 179,01	

Amortissements

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 000,00			17 000,00
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	17 000,00			17 000,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100 394,31	10 721,64		111 115,95
Terrains				
Constructions				
Installations techniques matériels et outillages industriels	225,00			225,00
Installations générales agencements divers	92 759,42	10 485,32		103 244,74
Matériel de transport	51,99			51,99
Autres immobilisations corporelles	7 357,90	236,32		7 594,22
Total	117 394,31	10 721,64		128 115,95

(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI :

Créances

	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	425,00		425,00
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	425,00		425,00
ACTIF CIRCULANT	352 627,95	352 627,95	
Créances clients et comptes rattachés	166 261,84	166 261,84	
Clients douteux ou litigieux			
Créances fiscales et sociales	26 336,19	26 336,19	
Groupes et associés (1)	153 404,75	153 404,75	
Débiteurs divers	5 432,86	5 432,86	
Charges constatées d'avance	1 192,31	1 192,31	
Total	353 052,95	352 627,95	425,00

(1) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques :-

Produits à recevoir

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Clients	164 209,84		164 209,84	
Produits à recevoir - Divers	65 226,30	68 517,92	- 3 291,62	- 4,80
Total	229 436,14	68 517,92	160 918,22	234,86

Dettes

	Montant brut	Echéance à 1 an	Echéance à plus d'1 an et cinq ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES	73 535,66	65 662,04	7 873,62	
Emprunts obligataires convertibles (1) (2)				
Autres emprunts obligataires (1) (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)	40 363,30	32 489,68	7 873,62	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	33 172,36	33 172,36		
DETTES FOURNISSEURS	371 323,30	371 323,30		
Fournisseurs et comptes rattachés	371 323,30	371 323,30		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	68 929,24	68 929,24		
AUTRES DETTES	11 171,58	11 171,58		
Autres dettes	11 171,58	11 171,58		
Dettes sur immobilisations				
Produits constatés d'avance				
Total	524 959,78	517 086,16	7 873,62	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice :
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice : 52 364
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique :-

Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Fournisseurs	158 017,13	132 838,14	25 178,99	18,95
Charges à payer - Divers	21 697,74	18 641,66	3 056,08	16,39
Total	179 714,87	151 479,80	28 235,07	18,64

Charges constatées d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	1 192,31		
Total	1 192,31		

Détail des comptes

Bilan actif détaillé

	30/09/2025 (12 mois)		30/09/2024 (12 mois)	Variation	
	Brut	Amort. prov.	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets, droits similaires	17 000,00	- 17 000,00			
205000000000 - CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	17 000,00		17 000,00	17 000,00	
280500000000 - AMORTIS. CONCESS. & DROITS SIMIL.		- 17 000,00	- 17 000,00	- 17 000,00	
Fonds commercial (1)	197 035,00		197 035,00	197 035,00	
207000000000 - FONDS COMMERCIAL	197 035,00		197 035,00	197 035,00	
Immobilisations corporelles					
Installations techniques, matériels et outillages industriels	225,00	- 225,00			
215400000000 - MATÉRIEL INDUSTRIEL	225,00		225,00	225,00	
281540000000 - AMORTIS. MATÉRIEL		- 225,00	- 225,00	- 225,00	
Autres immobilisations corporelles	132 494,01	- 110 890,95	21 603,06	32 324,70	- 10 721,64 - 33,17
218100000000 - INSTAL. GALEs, AGENCT, AMÉNAGT.DIV.	124 812,98		124 812,98	124 812,98	
218200000000 - MATÉRIEL DE TRANSPORT	51,99		51,99	51,99	
218310000000 - MATÉRIEL INFORMATIQUE	7 434,04		7 434,04	7 434,04	
218400000000 - MOBILIER	195,00		195,00	195,00	
281810000000 - AMORTIS. INSTAL. GALEs, AGENCT. DIV		- 103 244,74	- 103 244,74	- 92 759,42	- 10 485,32 11,30
281820000000 - AMORTIS. MATÉRIEL DE TRANSPORT		- 51,99	- 51,99	- 51,99	
281831000000 - AMORTIS. MATÉRIEL INFORMATIQUE		- 7 399,22	- 7 399,22	- 7 162,90	- 236,32 3,30
281840000000 - AMORTIS. MOBILIER		- 195,00	- 195,00	- 195,00	
Immobilisations financières (2)					
Autres immobilisations financières	425,00		425,00	425,00	
275000000000 - DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS	425,00		425,00	425,00	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	347 179,01	- 128 115,95	219 063,06	229 784,70	- 10 721,64 - 4,67
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Marchandises	48 051,10		48 051,10	83 715,00	- 35 663,90 - 42,60
370000000000 - STOCKS DE MARCHANDISES	48 051,10		48 051,10	83 715,00	- 35 663,90 - 42,60
Créances					
Clients et comptes rattachés (3)	166 261,84		166 261,84	12 929,04	153 332,80 1 185,96
411000000000 - CLIENTS				11 044,04	- 11 044,04 - 100,00
411300000000 - CLIENTS FOIRE	2 052,00		2 052,00	1 885,00	167,00 8,86
418100000000 - CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	164 209,84		164 209,84		164 209,84
Autres créances (3)	185 173,80		185 173,80	291 526,60	- 106 352,80 - 36,48
401000000000 - FOURNISSEURS	4 943,09		4 943,09	995,85	3 947,24 396,37
445661000000 - TVA DÉDUCTIBLE SUR ACHATS				4 303,34	- 4 303,34 - 100,00
445860000000 - TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	26 336,19		26 336,19	22 139,69	4 196,50 18,95
455200000000 - C/C FF AIX NORD	39 864,26		39 864,26	91 453,84	- 51 589,58 - 56,41
455400000000 - C/C THIRTY MARSEILLE	37 653,90		37 653,90	61 309,88	- 23 655,98 - 38,58
455500000000 - C/C THIRTY CHATO	10 755,06		10 755,06	10 755,06	
455600000000 - C/C FF ST MAXIMIN				7 130,37	- 7 130,37 - 100,00
455700000000 - C/C FF MANOSQUE				24 525,65	- 24 525,65 - 100,00
455800000000 - C/C FF VALENTINE	64 736,53		64 736,53	67 356,17	- 2 619,64 - 3,89
455900000000 - C/C FF AIX SUD	395,00		395,00	395,00	
468700000000 - DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	489,77		489,77	1 161,75	- 671,98 - 57,84
Divers					

	30/09/2025 (12 mois)			30/09/2024 (12 mois)	Variation	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	Euros	%
Disponibilités	79 109,70		79 109,70	211 095,82	- 131 986,12	- 62,52
511200000000 - CHÈQUES À ENCAISSER				1 999,98	- 1 999,98	- 100,00
511300000000 - VIREMENT À ENCAISSER	5 489,97		5 489,97	4 047,96	1 442,01	35,62
511400000000 - COFIDIS À ENCAISSER	55 415,30		55 415,30	157 247,46	- 101 832,16	- 64,76
511800000000 - CARTES DE CRÉDIT À ENCAISSER	8 569,69		8 569,69	12 612,20	- 4 042,51	- 32,05
512110000000 - CIC LYONNAISE DE BANQUE	8 227,38		8 227,38	28 470,99	- 20 243,61	- 71,10
530060000000 - CAISSE	777,38		777,38	1 497,28	- 719,90	- 48,08
530062000000 - CAISSE FOIRE	629,98		629,98	5 219,95	- 4 589,97	- 87,93
Charges constatées d'avance (3)	1 192,31		1 192,31	1 131,82	60,49	5,34
486160000000 - ASSURANCES, PÉRIODE D'AVANCE	1 192,31		1 192,31	1 131,82	60,49	5,34
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	479 788,75		479 788,75	600 398,28	- 120 609,53	- 20,09
TOTAL ACTIF (I à VI)	826 967,76	- 128 115,95	698 851,81	830 182,98	- 131 331,17	- 15,82

Bilan passif détaillé

	30/09/2025 (12 mois)	30/09/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	20 000,00	20 000,00		
101300000000 - CAPITAL SOUSCRIT-APPELÉ, VERSÉ	20 000,00	20 000,00		
Réserve légale	2 000,00	2 000,00		
106100000000 - RÉSERVE LÉGALE	2 000,00	2 000,00		
Autres réserves	107 823,58	91 397,84	16 425,74	17,97
106800000000 - AUTRES RÉSERVES	107 823,58	91 397,84	16 425,74	17,97
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 22 972,53	16 425,74	- 39 398,27	- 239,86
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	106 851,05	129 823,58	- 22 972,53	- 17,70
EMPRUNTS ET DETTES (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	40 363,30	92 728,28	- 52 364,98	- 56,47
164300000000 - EMPRUNT CIC PGE 192 000€ 04.2026	28 335,76	76 643,21	- 48 307,45	- 63,03
164400000000 - EMPRUNT CIC 20 700€ 07.2028	12 027,54	16 085,07	- 4 057,53	- 25,23
Emprunts et dettes financières diverses (3)	33 172,36	247 665,95	- 214 493,59	- 86,61
455100000000 - C/C FENEBORG	31 219,79	246 012,00	- 214 792,21	- 87,31
455300000000 - C/C FOLIE FRANCK	1 653,95	1 653,95		
455700000000 - C/C FF MANOSQUE	298,62		298,62	
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours	67 040,98	10 866,07	56 174,91	516,98
419100000000 - CLIENTS - ACOMPTES	26 502,50	10 866,07	15 636,43	143,90
419130000000 - CLIENTS - ACOMPTES FOIRE	40 538,48		40 538,48	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	371 323,30	270 895,65	100 427,65	37,07
401000000000 - FOURNISSEURS	213 306,17	138 057,51	75 248,66	54,51
408100000000 - FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	158 017,13	132 838,14	25 178,99	18,95
Dettes fiscales et sociales	68 929,24	58 562,18	10 367,06	17,70
421000000000 - PERSONNEL RÉMUNÉRATIONS DUES	6 231,93	5 916,39	315,54	5,33
428200000000 - DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	10 351,84	8 163,86	2 187,98	26,80
431000000000 - SÉCURITÉ SOCIALE	3 491,31	2 709,57	781,74	28,85
437080000000 - AUTRES ORGANISMES	10,55	53,88	- 43,33	- 80,42
437220000000 - CAISSE MUT. ET PRÉV. NON CADRE	137,16	86,28	50,88	58,97
437300000000 - CAISSE DE RETRAITE ET PRÉVOYANCE	761,68	884,66	- 122,98	- 13,90
438200000000 - CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	2 971,90	2 595,30	376,60	14,51
442100000000 - PRÉLÈVEMENTS À LA SOURCE IR	117,02	48,76	68,26	139,99
444000000000 - ETAT - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		2 899,00	- 2 899,00	- 100,00
445511000000 - TVA À DÉCAISSER	5 950,00	27 049,00	- 21 099,00	- 78,00
445661000000 - TVA DÉDUCTIBLE SUR ACHATS	1 315,51		1 315,51	
445800000000 - RÉGULARISATION DE TVA COLLECTÉE	1 848,03	272,98	1 575,05	576,98
445870000000 - TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES SUR FACTURES À ÉTABLIR	27 368,31		27 368,31	
448600000000 - ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	8 374,00	7 882,50	491,50	6,24
Autres dettes	11 171,58	19 641,27	- 8 469,69	- 43,12
41121BONNEV0 - CLIENTS DOTSOFT		19 641,27	- 19 641,27	- 100,00
4112BONNEVEI - CLIENTS DOTSOFT	11 171,58		11 171,58	
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	592 000,76	700 359,40	- 108 358,64	- 15,47
TOTAL PASSIF (I à IV)	698 851,81	830 182,98	- 131 331,17	- 15,82
(1) Dont à moins d'un an	517 086,16	639 604,79	- 122 518,63	- 19,16

Soldes intermédiaires de gestion

	30/09/2025 (12 mois)	% CA	30/09/2024 (12 mois)	% CA	Variation (montant)	Variation (%)
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	1 215 912,75	100,00	1 477 255,16	100,00	- 261 342,41	- 17,69
+ Ventes de marchandises	1 152 316,84	94,77	1 400 036,93	94,77	- 247 720,09	- 17,69
707000000000 - VENTES DE MARCHANDISES	876 106,13	72,05	1 002 029,12	67,83	- 125 922,99	- 12,57
707001000000 - VENTES DE MARCHANDISES FOIRE	153 266,29	12,61	193 577,70	13,10	- 40 311,41	- 20,82
707003000000 - MEUBLES CUISINE			18 001,38	1,22	- 18 001,38	- 100,00
707152000000 - ECOMOB CUISINE			208,69	0,01	- 208,69	- 100,00
707155000000 - ECOPART FOIRE	2 477,78	0,20	2 146,10	0,15	331,68	15,46
707156000000 - ECOPART	25 032,53	2,06	23 585,04	1,60	1 447,49	6,14
707157000000 - REDEVANCES	210,00	0,02	262,00	0,02	- 52,00	- 19,85
707159000000 - REDEVANCES FOIRE			14,00		- 14,00	- 100,00
707200000000 - VENTES RÉTRO	87 689,16	7,21	120 608,33	8,16	- 32 919,17	- 27,29
707201000000 - VENTES RÉTRO FOIRE	6 653,09	0,55			6 653,09	
707202000000 - VENTES RÉTRO AUTRES			39 604,57	2,68	- 39 604,57	- 100,00
707900000000 - VENTE EXPORT	881,86	0,07			881,86	
- Coûts d'achat des marchandises vendues	865 386,51	71,17	1 075 700,91	72,82	- 210 314,40	- 19,55
603700000000 - VARIAT. STOCKS MARCHANDISES	35 663,90	2,93	- 3 205,95	- 0,22	38 869,85	- 1 212,43
607000000000 - ACHATS DE MARCHANDISES	560 226,49	46,07	841 317,75	56,95	- 281 091,26	- 33,41
607001000000 - LITERIE	18 568,00	1,53	25 818,07	1,75	- 7 250,07	- 28,08
607002000000 - ACHATS DE MARCHANDISES FOIRE	129 140,27	10,62	156 953,16	10,62	- 27 812,89	- 17,72
607003000000 - ACHATS CUISINE	3 997,92	0,33	9 127,20	0,62	- 5 129,28	- 56,20
607100000000 - REDEVANCE	20 343,99	1,67	27 051,30	1,83	- 6 707,31	- 24,79
607200000000 - ACHATS RÉTROCESSION	97 445,94	8,01	18 639,38	1,26	78 806,56	422,80
MARGE COMMERCIALE	286 930,33	24,90	324 336,02	23,17	- 37 405,69	- 11,53
+ Production vendue	63 595,91	5,23	77 218,23	5,23	- 13 622,32	- 17,64
706100000000 - SERVICES	283,34	0,02	1 206,71	0,08	- 923,37	- 76,52
706200000000 - EXTENSION DE GARANTIE	36 838,04	3,03	51 811,63	3,51	- 14 973,59	- 28,90
706201000000 - EXTENSION DE GARANTIE FOIRE	6 653,32	0,55	12 162,51	0,82	- 5 509,19	- 45,30
708740000000 - COMMISSIONS COFIDIS	11 871,81	0,98	12 037,38	0,81	- 165,57	- 1,38
708800000000 - AUTRES PRODUITS D'ACTIVITÉS ANNEXES	7 949,40	0,65			7 949,40	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	63 595,91	5,23	77 218,23	5,23	- 13 622,32	- 17,64
- Matières premières, approvisionnements consommés			246,90	0,02	- 246,90	- 100,00
602600000000 - ACHATS EMBALLAGES			246,90	0,02	- 246,90	- 100,00
- Sous-traitance	18 192,60	1,50	26 129,50	1,77	- 7 936,90	- 30,38
604100000000 - SAV EXTERIEUR			75,00	0,01	- 75,00	- 100,00
604200000000 - SFG	18 192,60	1,50	26 054,50	1,76	- 7 861,90	- 30,17
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	45 403,31	71,39	50 841,83	65,84	- 5 438,52	- 10,70
MARGE BRUTE GLOBALE	332 333,64	27,33	375 177,85	25,40	- 42 844,21	- 11,42
- Autres achats + charges externes	219 437,24	18,05	235 064,17	15,91	- 15 626,93	- 6,65
606110000000 - FOURNITURES ÉLECTRICITÉ	10 566,35	0,87	12 897,65	0,87	- 2 331,30	- 18,08
606130000000 - FOURNITURES EAU	206,00	0,02	300,00	0,02	- 94,00	- 31,33
606300000000 - ACHATS DE PETIT ÉQUIPEMENT	752,24	0,06	536,87	0,04	215,37	40,12
606400000000 - ACHATS FOURNITURES ADMINISTRATIVES	415,43	0,03	398,99	0,03	16,44	4,12
611010000000 - LIVRAISONS CLIENTS	125,00	0,01	150,00	0,01	- 25,00	- 16,67
613200000000 - LOCATIONS IMMOBILIÈRES	68 659,92	5,65	65 579,76	4,44	3 080,16	4,70
613500000000 - LOCATIONS MOBILIÈRES	6 234,50	0,51	5 403,00	0,37	831,50	15,39
613512000000 - LOCATION TPE	660,00	0,05	468,00	0,03	192,00	41,03
615200000000 - ENTRETIEN IMMOBILIER	1 785,00	0,15	25 226,30	1,71	- 23 441,30	- 92,92
615600000000 - MAINTENANCE	1 311,17	0,11	969,14	0,07	342,03	35,29
616100000000 - ASSURANCES	5 706,32	0,47	5 009,82	0,34	696,50	13,90
616500000000 - INSOLVABILITÉ CLIENTS	213,97	0,02	210,33	0,01	3,64	1,73
621200000000 - TÉLÉSURVEILLANCE	635,00	0,05	700,00	0,05	- 65,00	- 9,29
622620000000 - HONORAIRES COMPTABLES	9 771,00	0,80	8 159,00	0,55	1 612,00	19,76
622630000000 - HONORAIRES JURIDIQUES	617,00	0,05	545,01	0,04	71,99	13,21

	30/09/2025 (12 mois)	% CA	30/09/2024 (12 mois)	% CA	Variation (montant)	Variation (%)
622640000000 - HONORAIRES MANAGEMENT	90 834,00	7,47	81 244,00	5,50	9 590,00	11,80
622700000000 - FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX			4 956,06	0,34	- 4 956,06	- 100,00
623010000000 - PUBLICITÉ MDA	11 872,33	0,98	14 295,11	0,97	- 2 422,78	- 16,95
623110000000 - PUBLICITÉ	2 326,53	0,19	90,00	0,01	2 236,53	2 485,03
626100000000 - FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATION	1 249,04	0,10	1 187,14	0,08	61,90	5,21
626300000000 - MDA TÉLÉPHONIE	1 522,45	0,13	1 560,87	0,11	- 38,42	- 2,46
627000000000 - SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	720,08	0,06	1 511,61	0,10	- 791,53	- 52,36
627300000000 - COMMISSIONS CB	3 087,92	0,25	3 421,20	0,23	- 333,28	- 9,74
627400000000 - COMMISSIONS PNF	15,99		94,31	0,01	- 78,32	- 83,05
628100000000 - COTISATIONS	150,00	0,01	150,00	0,01		
VALEUR AJOUTEE	112 896,40	9,28	140 113,68	9,48	- 27 217,28	- 19,43
+ Subventions d'exploitation			2 500,00	0,17	- 2 500,00	- 100,00
740000000000 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			2 500,00	0,17	- 2 500,00	- 100,00
- Impôts, taxes et versements assimilés	15 600,85	1,28	14 864,27	1,01	736,58	4,96
633300000000 - FORMATION CONTINUE (ORGANISME)	417,93	0,03	318,22	0,02	99,71	31,33
635110000000 - CET	4 821,25	0,40	4 447,00	0,30	374,25	8,42
635120000000 - TAXES FONCIÈRES	9 349,25	0,77	8 959,00	0,61	390,25	4,36
635400000000 - RECETTES DES FINANCES	1 012,42	0,08	1 140,05	0,08	- 127,63	- 11,20
- Salaires du personnel	84 914,89	6,98	73 829,29	5,00	11 085,60	15,02
641100000000 - SALAIRES APPOINTEMENTS COMMISSIONS	82 393,85	6,78	74 630,95	5,05	7 762,90	10,40
641200000000 - PROV. CONGÉS PAYÉS	2 187,98	0,18	- 801,66	- 0,05	2 989,64	- 372,93
641410000000 - INDEMNITÉ IJ PRÉVOYANCE	333,06	0,03			333,06	
- Charges sociales du personnel	14 894,44	1,22	20 369,14	1,38	- 5 474,70	- 26,88
645100000000 - COTISATIONS À L'URSSAF	12 146,15	1,00	11 170,55	0,76	975,60	8,73
645200000000 - CHARGES SUR PROV. CONGÉS PAYÉS	376,60	0,03	- 49,52		426,12	- 860,50
645220000000 - COTISATIONS MUT. NON CADRE	563,76	0,05	743,07	0,05	- 179,31	- 24,13
645300000000 - COT. CAISSE RETRAITE ET PREV NC	3 828,11	0,31	3 487,56	0,24	340,55	9,76
645400000000 - COTISATIONS AUX ASSÉDIC	3 527,69	0,29	3 173,57	0,21	354,12	11,16
645800000000 - COTISATIONS AUTRES ORGANISM. SOCX	51,67		56,55		- 4,88	- 8,63
647500000000 - MÉDECINE DU TRAVAIL ET PHARMACIE	900,46	0,07	761,38	0,05	139,08	18,27
648000000000 - AUTRES CHARGES DE PERSONNEL			1 025,98	0,07	- 1 025,98	- 100,00
649000000000 - AIDES APPRENTIS	- 6 500,00	- 0,53			- 6 500,00	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	- 2 513,78	- 0,21	33 550,98	2,27	- 36 064,76	- 107,49
+ Autres produits de gestion courante	226,24	0,02	325,00	0,02	- 98,76	- 30,39
758000000000 - PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	226,24	0,02	325,00	0,02	- 98,76	- 30,39
- Autres charges de gestion courante	2 451,50	0,20	- 1 402,56	- 0,09	3 854,06	- 274,79
651600000000 - DROITS D'AUTEURS	273,27	0,02	236,83	0,02	36,44	15,39
654000000000 - PERTES S/CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	166,66	0,01	- 1 719,14	- 0,12	1 885,80	- 109,69
658000000000 - CHARGES DIVERSES GESTION COURANTE	11,57		79,75	0,01	- 68,18	- 85,49
658200000000 - PÉNALITÉS, AMENDES FISCALES ET PÉNALES	2 000,00	0,16			2 000,00	
+ Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			528,00	0,04	- 528,00	- 100,00
791000000000 - TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION			528,00	0,04	- 528,00	- 100,00
- Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation	10 720,52	0,88	12 608,18	0,85	- 1 887,66	- 14,97
681120000000 - DOT. AMORT. S/IMMOBIL. CORPOREL.	10 720,52	0,88	12 608,18	0,85	- 1 887,66	- 14,97
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 15 459,56	- 1,27	23 198,36	1,57	- 38 657,92	- 166,64
- Charges financières	6 259,74	0,51	9 203,29	0,62	- 2 943,55	- 31,98
661100000000 - INTÉRÊTS DES EMPRUNTS ET DETTES	1 916,18	0,16	2 863,90	0,19	- 947,72	- 33,09
661600000000 - INTÉRÊTS BANCAIRES	4 239,81	0,35	6 339,39	0,43	- 2 099,58	- 33,12
661810000000 - COMMISSIONS CHQ ENTREPRISE	103,75	0,01			103,75	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	- 21 719,30	- 1,79	13 995,07	0,95	- 35 714,37	- 255,19
+ Produits exceptionnels	2 273,83	0,19	9 297,61	0,63	- 7 023,78	- 75,54
771000000000 - PRODUITS EXCEPT. S/OPÉR. GESTION			756,61	0,05	- 756,61	- 100,00
772000000000 - PRODUITS DES EXERCICES ANTÉRIEURS			8 541,00	0,58	- 8 541,00	- 100,00
778000000000 - AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 273,83	0,19			2 273,83	
- Charges exceptionnelles	3 527,06	0,29	3 967,94	0,27	- 440,88	- 11,11
671000000000 - CHARGES EXCEPTION. S/OPÉRAT.GESTION			3 967,94	0,27	- 3 967,94	- 100,00

	30/09/2025 (12 mois)	% CA	30/09/2024 (12 mois)	% CA	Variation (montant)	Variation (%)
678000000000 - AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 527,06	0,29			3 527,06	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 1 253,23	- 0,10	5 329,67	0,36	- 6 582,90	- 123,51
- Impôts sur les bénéfices			2 899,00	0,20	- 2 899,00	- 100,00
695000000000 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES			2 899,00	0,20	- 2 899,00	- 100,00
RESULTAT NET	- 22 972,53	- 1,89	16 425,74	1,11	- 39 398,27	- 239,86

Liasse fiscale

FF BONNEVEINE MENAGER

Liasse fiscale 2024-2025

Exercice comptable du 01/10/2024 au 30/09/2025

Version de travail éditée le 23/12/2025

1. BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

cerfa

N° 15949 * 06

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise FF BONNEVEINE MENAGER - SIREN : 809297807											
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12								Néant ☐			
						Brut		Amortissements, provisions		Exercice N clos le 30/09/2025	
										Net	
Capital souscrit non appelé						TOTAL (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				AB		AC			
		Frais de développement				CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires				AF	17 000	AG	17 000	0	
		Fonds commercial (1)				AH	197 035	AI		197 035	
		autres immos incorporelles				AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles				AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				AN		AO			
		Constructions				AP		AQ			
		Install. techniques, matériel et outillages industriels				AR	225	AS	225	0	
		Autres immos corporelles				AT	132 494	AU	110 891	21 603	
		Immos en cours				AV		AW			
		Avances et acomptes				AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence				CS		CT			
		Autres participations				CU		CV			
		Créances rattachées à participations				BB		BC			
		Autres titres immobilisés				BD		BE			
		Prêts				BF		BG			
		Autres immobilisations financières				BH	425	BI		425	
	Total (II)						BJ	347 179	BK	128 116	219 063
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements				BL		BM			
		En cours de production de biens				BN		BO			
		En cours de production de services				BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis				BR		BS			
		Marchandises				BT	48 051	BU		48 051	
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes				BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)				BX	166 262	BY		166 262	
		Autres créances (3)				BZ	185 174	CA		185 174	
		Capital souscrit appelé, non versé				CB		CC			
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres:)				CD		CE			
Disponibilités				CF	79 110	CG		79 110			
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)				CH	1 192	CI		1 192		
	Total (III)				CJ	479 789	CK		479 789		
	Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)				CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)				CM						
	Ecart de conversion actif (VI)				CN						
Total général (I à VI)						CO	826 968	1A	128 116	698 852	
(1) Droit au bail		0	(2) à moins d'un an		CP	0	(3) à + d'1 an		CR	0	
Clause de réserve de propriété - immob.		0	stocks			0	créances			0	

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise					FF BONNEVEINE MENAGER - SIREN : 809297807		Néant ☐	
							Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :				20 000)		DA	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...						DB	
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence			EK	0)		DC	
	Réserve légale (3)						DD	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles						DE	
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)			B1	0)		DF	
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)			EJ	0)		DG	107 824
	Report à nouveau						DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)						DI	-22 973
	Subventions d'investissement						DJ	
	Provisions réglementées						DK	
					TOTAL (I)		DL	106 851
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs						DM	
	Avances conditionnées						DN	
					TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques						DP	
	Provisions pour charges						DQ	
					TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles						DS	
	Autres emprunts obligataires						DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)						DU	40 363
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)			EI	0)		DV	33 172
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						DW	67 041
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés						DX	371 323
	Dettes fiscales et sociales						DY	68 929
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						DZ	
	Autres dettes						EA	11 172
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)						EB	
				TOTAL (IV)		EC	592 001	
Ecart de conversion passif				TOTAL (V)		ED		
				TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	698 852	
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital				1B		0
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)				1C	0
			- Écart de réévaluation libre				1D	0
			- Réserve de réévaluation (1976)				1E	0
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme				EF	0	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	517 086	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH	0	

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : FF BONNEVEINE MENAGER - SIREN : 809297807							Néant ☐		
							Exercice N		
							France		Exportations et livraisons intracommunautaires
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA	1 151 435	FB	882	FC	1 152 317	
	Production vendue - biens		FD	0	FE	0	FF		
	Production vendue - services		FG	63 596	FH	0	FI	63 596	
	Chiffre d'affaires nets		FJ	1 215 031	FK	882	FL	1 215 913	
	Production stockée						FM		
	Production immobilisée						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)						FP		
	Autres produits (11)						FQ	226	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)							FR	1 216 139
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	829 723
Variation de stocks (marchandises)						FT	35 664		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU			
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)						FV			
Autres achats et charges externes (3) (6bis)						FW	237 630		
Impôts, taxes et versements assimilés						FX	15 601		
Salaires et traitements						FY	84 915		
Charges sociales (10)						FZ	14 894		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements				GA	10 721	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
Autres charges (12)						GE	2 452		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)							GF	1 231 599	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							GG	-15 460	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée				(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré				(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)							GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	6 260	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)							GU	6 260
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)							GV	-6 260	
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I–II+III–IV+V–VI)							GW	-21 719	

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : FF BONNEVEINE MENAGER - SIREN : 809297807										Néant ☐	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital								HB	2 274	
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD	2 274	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion								HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital								HF	3 527	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions								HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH	3 527	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	-1 253
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices (X)										HK	
Total des produits (I + III + V + VII)										HL	1 218 413
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 241 385
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)										HN	-22 973
RENOIS :											
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO	0
(2) Dont produits de locations immobilières										HY	0
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8)										IG	0
(3) Dont crédit-bail mobilier										HP	0
(3) Dont crédit-bail immobilier										HQ	0
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8)										1H	0
(5) Dont produits concernant les entreprises liées										1J	0
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées										1K	0
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)										HX	0
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	0	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	0	
(9) Dont transferts de charges										A1	0
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5	A2		
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences										A3	0
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences										A4	0
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles											
facultatIVES						A6	obligatoires		A9		
dont cotisations facultatives Madelin		A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8				
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)										HS	0
(7) Détail produits et charges exceptionnels								Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Autres charges								3 527		0	
Autres produits								0		2 274	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Charges antérieures		Produits antérieurs	

5. IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>FF BONNEVEINE MENAGER</u>										Néant ☐						
CADRE A - IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations				
												Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	CZ	0	D8	0	D9	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	KD	214 035	KE	0	KF	0
CORPORELLES	Terrains										KG	0	KH	0	KI	0
	Constructions	Sur sol propre				dont composants	L9			KJ	0	KK	0	KL	0	
		Sur sol d'autrui				dont composants	M1			KM	0	KN	0	KO	0	
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions				dont composants	M2			KP	0	KQ	0	KR	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				dont composants	M3			KS	225	KT	0	KU	0		
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers							KV	124 813	KW	0	KX	0		
		Matériel de transport							KY	52	KZ	0	LA	0		
		Matériel de bureau et mobilier informatique							LB	7 629	LC	0	LD	0		
		Emballages récupérables et divers							LE	0	LF	0	LG	0		
	Immobilisations corporelles en cours										LH	0	LI	0	LJ	0
	Avances et acomptes										LK	0	LL	0	LM	0
	TOTAL III										LN	132 719	LO	0	LP	0
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G	0	8M	0	8T
Autres participations										8U	0	8V	0	8W	0	
Autres titres immobilisés										1P	0	1R	0	1S	0	
Prêts et autres immobilisations financières										1T	425	1U	0	1V	0	
TOTAL IV										LQ	425	LR	0	LS	0	
Total général (I + II + III + IV)											ØG	347 179	ØH	0	ØJ	0
CADRE B - IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence		
										Par virement de poste à poste		Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	IN	0	CØ	0	DØ	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	IO	0	LV	0	LW	214 035
CORPORELLES	Terrains										IP	0	LX	0	LY	0
	Constructions	Sur sol propre								IQ	0	MA	0	MB	0	
		Sur sol d'autrui								IR	0	MD	0	ME	0	
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions								IS	0	MG	0	MH	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT	0	MJ	0	MK	225
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers								IU	0	MM	0	MN	124 813	
		Matériel de transport								IV	0	MP	0	MQ	52	
		Matériel bureau et informatique, mobilier								IW	0	MS	0	MT	7 629	
		Emballages récupérables et divers								IX	0	MV	0	MW	0	
	Immobilisations corporelles en cours										MY	0	MZ	0	NA	0
	Avances et acomptes										NC	0	ND	0	NE	0
	TOTAL III										IY	0	NG	0	NH	132 719
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ	0	ØU	0	M7
Autres participations										IO	0	ØX	0	ØY	0	
Autres titres immobilisés										I1	0	2B	0	2C	0	
Prêts et autres immobilisations financières										I2	0	2E	0	2F	425	
TOTAL IV										I3	0	NJ	0	NK	425	
Total général (I + II + III + IV)											I4	0	ØK	0	ØL	347 179

5 bis TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis-SD 2025
 ADAPTÉ POUR LA
 TÉLÉDÉCLARATION
 PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de **leurs immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : FF BONNEVEINE MENAGER						Néant ☒	
Exercice N clos le 30/09/2025							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 – col. 2) – col. 5] (5)	
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4		5
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice						-	
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice						=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

6. AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>FF BONNEVEINE MENAGER</u>												Néant ☐			
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES						Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement						CY	0	EL	0	EM	0	EN	0		
Fonds commercial						RE	0	RF	0	RI	0	RJ	0		
Autres immobilisations incorporelles						PE	17 000	PF	0	PG	0	PH	17 000		
TOTAL I						RK	17 000	RM	0	RN	0	RO	17 000		
Terrains						PI	0	PJ	0	PK	0	PL	0		
Constructions	Sur sol propre					PM	0	PN	0	PO	0	PQ	0		
	Sur sol d'autrui					PR	0	PS	0	PT	0	PU	0		
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions					PV	0	PW	0	PX	0	PY	0		
Installations techniques, matériel et outillage industriels						PZ	225	QA	0	QB	0	QC	225		
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers					QD	92 759	QE	10 485	QF	0	QG	103 245		
	Matériel de transport					QH	52	QI	0	QJ	0	QK	52		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier					QL	7 358	QM	236	QN	0	QO	7 594		
	Emballages récupérables et divers					QP	0	QR	0	QS	0	QT	0		
TOTAL II						QU	100 394	QV	10 722	QW	0	QX	111 116		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)						ØN	117 394	ØP	10 722	ØQ	0	ØR	128 116		
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9	0	N1	0	N2		N3	0	N4	0	N5		N6	
Fonds commercial		RP	0	RQ	0	RR		RS	0	RT	0	RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7	0	N8	0	P6		P7	0	P8	0	P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2	0	Q3	0	Q4		Q5	0	Q6	0	Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	0	R1	0	R2		R3	0	R4	0	R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7	0	R8	0	R9		S1	0	S2	0	S3		S4	
	Installations gales., agencs. et aménag.	S5	0	S6	0	S7		S8	0	S9	0	T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3	0	T4	0	T5		T6	0	T7	0	T8		T9	
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1	0	U2	0	U3		U4	0	U5	0	U6		U7	
	Matériel de transport	U8	0	U9	0	V1		V2	0	V3	0	V4		V5	
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6	0	V7	0	V8		V9	0	W1	0	W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4	0	W5	0	W6		W7	0	W8	0	W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL						NM						NO	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW				TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)		NY		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)		NZ			
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
						Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunts à étaler										Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations										SP		SR			

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>FF BONNEVEINE MENAGER</u>								Néant ☒		
NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
			1		2		3		4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers		3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)		3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix		3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées		3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts		5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		5		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges		5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE		UF				
		- financières		UG		UH				
		- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI									1O	

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2057-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>FF BONNEVEINE MENAGER</u>										Néant ☐			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES					MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN		
							1		2		3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations					UL	0	UM	0	UN	0	
		Prêts (1) (2)					UP	0	UR	0	US	0	
		Autres immobilisations financières					UT	425	UV	0	UW	425	
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux					VA	0	0		0		
		Autres créances clients					UX	166 262	166 262		0		
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie	(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UO	)	Z1	0	0		0		
		Personnel et comptes rattachés					UY	0	0		0		
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux					UZ	0	0		0		
	État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices					VM	0	0		0	
			Taxe sur la valeur ajoutée					VB	26 336	26 336		0	
			Autres impôts, taxes et versements assimilés					VN	0	0		0	
			Divers					VP	0	0		0	
		Groupe et associés (2)					VC	153 405	153 405		0		
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)					VR	5 433	5 433		0		
		Charges constatées d'avance					VS	1 192	1 192		0		
TOTAUX							VT	353 053	VU	352 628	VV	425	
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice				VD	0					
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE	0					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF	0						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut	À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans		
						1	2		3		4		
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y	0	0		0		0			
Autres emprunts obligataires (1)				7Z	0	0		0		0			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)				à 1 an maximum à l'origine	VG	0	0		0		0		
				à plus d'1 an à l'origine	VH	40 363	32 490		7 874		0		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	0	0		0		0			
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	371 323	371 323		0		0			
Personnel et comptes rattachés				8C	16 584	16 584		0		0			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	7 373	7 373		0		0			
État et autres collectivités publiques				Impôts sur les bénéfices	8E	0	0		0		0		
				Taxe sur la valeur ajoutée	VW	36 482	36 482		0		0		
				Obligations cautionnées	VX	0	0		0		0		
				Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	8 491	8 491		0		0		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J	0	0		0		0			
Groupe et associés (2)				VI	33 172	33 172		0		0			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	11 172	11 172		0		0			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				Z2	0	0		0		0			
Produits constatés d'avance				8L	0	0		0		0			
TOTAUX					VY	524 960	VZ	517 086	7 874		0		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques			VL			0	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK								52 365

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : FF BONNEVEINE MENAGER				Formulaire déposé au titre de l'IR				ET		Néant ☐			
I. RÉINTÉGRATIONS										Exercice N clos le 30/09/2025			
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WA			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés								WB		0		
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	0	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	0	XE		0		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	0	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	0					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	0	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	0				)	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	0	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles		XX	0	XW		2 000		
	Amendes et pénalités		WJ	2 000	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ	0					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI								XY		0		
	Impôt sur les sociétés								I7		0		
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	0	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI		L7	0	K7	0		
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)					I8		0		
				- imposées au taux de 0%					ZN		0		
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs			- Plus-values nettes à court terme					WN		0		
				- Plus-values soumises au régime des fusions					WO		0		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)												XR	0
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires		SU	0	Zones d'entreprises		SW	0	WQ		0	
		Quote part de 12% des plus-values à taux zéro					M8	0					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1		0	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		0	
TOTAL I										WR		2 000	
II - DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	22 973
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.										WT		0	
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc.										WU		0	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)					WV		0		
				- imposées au taux de 0 %					WH		0		
				- imposées au taux de 19 %					WP		0		
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure					WW		0		
				- imputées sur les déficits antérieurs					XB		0		
	Autres plus-values imposées au taux de 19%								I6		0		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée								WZ		0		
Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:				(		Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A	0	)		XA	0
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX		0	
Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer										ZY		0
	Majoration d'amortissement										XD		0
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)	HT	0	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	0	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	0	XF		0
		ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV	0	S.I.I.C. (art. 208C)	K3	0	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	0			
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	0	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	0	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC	0			
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC	0	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB	0					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS		0	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	0	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH	0	)		XG	0		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA	0	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC	0						
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB	0	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD	0						
		Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	YI	0	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI	0						
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL	0									
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2		0	
III - RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	22 973
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.				Bénéfice (I - II)				XI					
				Déficit (II-I)						XJ		20 973	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)								ZL		0			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)										XL		0	
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)								XN		XO		20 973	

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : FF BONNEVEINE MENAGER					Néant ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS						
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	0	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	0	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	0	
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	20 973	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	20 973	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES						
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés				ZT	13 324	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT						
(à détailler ci-dessous)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles			ZV	0	ZW	0
Provisions pour risques et charges						
Total des provisions pour risques et charges			8X		8Y	
Provisions pour dépréciation						
Total des provisions pour dépréciation			9D		9E	
Charges à payer						
Total des provisions pour charges à payer			9K		9L	
Totaux (Cadre III)			YN	0	YO	
Totaux à reporter au tableau 2058-A			ligne WI		ligne WU	
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)						
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice	
	L1					

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>FF BONNEVEINE MENAGER</u>										Néant ☐				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	0	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB	0			
									- Autres réserves	ZD	16 426			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	16 426		Dividendes			ZE	0			
	Prélèvements sur les réserves			ØE	0		Autres répartitions			ZF	0			
	Total I			ØF	16 426		Report à nouveau			ZG	0			
										Total II		ZH	16 426	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N			
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier			(	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7	0	)	YQ	0		
	Engagements de crédit-bail immobilier										YR	0		
	Effets portés à l'escompte et non échus										YS	0		
DÉTAIL DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance										YT	18 318	
		Locations, charges locatives et de copropriété			(	dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	69 319	)	XQ	75 554	
		Personnel extérieur à l'entreprise										YU	635	
		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	101 222	
		Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	0	
		Autres comptes			(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES	0	)	ST	41 901	
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052										ZJ	237 630	
	IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle, CFE, CVAE										YW	4 821	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			(	dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques			ZS	0	)	9Z	10 780	
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052										YX	15 601	
TVA	Montant de la TVA collectée										YY	213 546		
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	199 403		
DIVERS	Montant brut des salaires										ØZ	82 394		
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition										ØS	0		
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société										ZK	0		
	Numéro de centre de gestion agréé			XP				Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI			ZR	Non		
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG			
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH			
RÉGIME DE GROUPE*	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre			JA				Plus values à 15%	JK	Plus values à 0%			JL	
								Plus values à 19%	JM	Imputations			JC	
	Groupe : résultat d'ensemble			JD				Plus values à 15%	JN	Plus values à 0%			JO	
								Plus values à 19%	JP	Imputations			JF	
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale							JH				N° SIRET société mère	JJ	

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : FF BONNEVEINE MENAGER					Néant ☒		
A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés			Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiques en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1			2	3	4	5	6
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
7		8	9	10			11
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés						
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés						
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale						
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement						
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT						
19	Divers (détails à donner en extension 2)						
TOTAL							
Cadre A : + ou - valeur nette à court terme			A	B			C
Cadre B : + ou - valeur nette à long terme (ventilation par taux)							
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%							

Autres éléments : divers		Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme			
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

[illegible]

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise <u>FF BONNEVEINE MENAGER</u>				Néant ☒		
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 la sexies-0)						
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU						
Origine		Moins-values à 12,8%		Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %	
1		2		3	4	
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						
Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

15. **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D-SD 2025
 ADAPTÉ POUR LA
 TÉLÉDECLARATION
 PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>FF BONNEVEINE MENAGER</u>				Néant ☒			
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
Total 1 et 2		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
Total 4 et 5		6					
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice			
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
1	2	3	4	5			

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>FF BONNEVEINE MENAGER</u>				Néant ☐	
Exercice ouvert le: <u>01/10/2024</u> et clos le: <u>30/09/2025</u>			Données en nombre de mois : <u>12</u>		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectifs moyens du personnel :				YP	4
dont apprentis				YF	1
dont handicapés				YG	0
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	0
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	1 215 913
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK	0
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante				OL	0
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	0
Total 1				OX	1 215 913
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	226
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	0
Subventions d'exploitation reçues				OF	0
Variation positive des stocks				OD	0
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	0
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	0
Total 2				OM	226
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Achats				ON	859 855
Variation négative des stocks				OQ	35 664
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	131 943
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	6 234
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	0
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	2 452
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	0
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	0
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante				OY	0
Total 3				OJ	1 036 148
IV – Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée			Total 1 + Total 2 - Total 3		OG 179 991
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	179 991
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono-établissement au sens de la CVAE				EV	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	1 215 913
Effectifs au sens de la CVAE				EY	4
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	0
Période de référence			GY - GZ du	01/10/2024	au 30/09/2025
Date de cessation				HR	

17. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : FF BONNEVEINE MENAGER - SIREN : 809297807				Néant ☐	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	1 000
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	1	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	SARL	Dénomination	FENEBORG		
N° SIREN (si société établie en France)	497505198	% de détention	100	Nb de parts ou actions	1 000
Adresse :					
7 Rue Agate					
ZA Les Jalassière					
Les Vallades					
13510 EGUILLES					
FRANCE					

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	Nom complet				
Nom d'usage			% de détention	Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :					

Titre	Nom complet				
Nom d'usage			% de détention	Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :					

18.

DGFiP N° 2059-G-SD 2025

ADAPTÉ POUR LA

TÉLÉDÉCLARATION

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : FF BONNEVEINE MENAGER - SIREN : 809297807		Néant ☒
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD
(2025)



N° 15252*11
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt
doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025 ou Année : 2025	
Dénomination de l'entreprise : FF BONNEVEINE MENAGER	Néant ☒
SIREN de l'entreprise : SIREN : 809297807	PME au sens communautaire ☐
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE		
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES		
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD		
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD		
Autres créances non reportable et non restituables		
CRÉANCES REPORTABLES		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD		
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen	
	Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
	Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %) + (ligne 2 × 9 %) × 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD		
dont montant préfinancé		
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail	2
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)		
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE		
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD		
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD		
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD		
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD		
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD		
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD		
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD		
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)		
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » (article 244 quater T du CGI)		

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières <i>(article 136 du CGI)</i>	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse <i>(article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD</i>	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche <i>(article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD</i>	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" <i>(article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD</i>	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité <i>(article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD</i>	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille <i>(article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD</i>	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique <i>(article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD</i>	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques <i>(article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD</i>	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art <i>(article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD</i>	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo <i>(article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD</i>	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales <i>(article 220 septdecies du CGI)</i>	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique <i>(article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD</i>	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé <i>(article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD</i>	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole <i>(article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD</i>	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif <i>(article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD</i>	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social <i>(article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD</i>	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

Détail des charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
Fournisseurs - 4081	158 017
ChargesAPayer - 4282	10 352
ChargesAPayer - 4382	2 972
ChargesAPayer - 4486	8 374

Détail des produits à recevoir

Détail des produits à recevoir	Montant
ClientsFacturesAEtablirFae - 4181	164 210
ProduitARecevoirDiversPar - 4558	64 737
ProduitARecevoirDiversPar - 4687	490

Détail des produits constatés d'avance

[illegible]

Détail des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance, libellé	Période du / au		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance - Exploitation			1 192		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
(documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD

2025



N° 11084*26
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/10/2024	et clos le	30/09/2025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐
A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE				
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
FF BONNEVEINE MENAGER - SIREN : 809297807			**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****		
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
94 AVENUE ANDRE ZENATTI 13008 MARSEILLE FRANCE					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
B	ACTIVITÉ				
Activités exercées	Négoce au détail d'électroménager TV Hi Fi cli			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION				
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit	20 973
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
	Bénéfice imposable à 15%		0		
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%	0	PV à long terme imposables à 19%	0	Autres PV imposables à 19%	0
PV à long terme imposables à 0%	0	PV exonérées (238 quindecies)			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 terdecies	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	☐
Bénéfice ou déficit exonéré		0 Plus values exonérées relevant du taux de 15%			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art 244 quater W (cocher la case)					☐
D	IMPUTATIONS				
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E	CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS				
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					0
F	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE				
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée		Sage
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA			Visa : CGA	☐	Viseur conventionné ☐
Comptable : ☐ Salarié ?					
Pyramide Conseils - R. REYNAUD 47 Allée de Riottier 69400 Limas Tél: 0472605656 FRANCE					
Examen de conformité fiscale (ECF)			☐	Nom du prestataire ECF	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

ADAPTÉ À LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

						Si déposé néant, cochez la case :		☒		
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions:				payées par la société elle-même		a				
				payées par un établissement chargé du service des titres		b				
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:						c				
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts						d				
Montant des autres distributions:						e				
						f				
						g				
						h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %						i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%						j				
Montant des revenus répartis						Total (a à h)				
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS										
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants			Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées			
							à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	
							Indemnités forfaitaires		Remboursements	
I DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION										
Rémunérations		Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)								
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages								
		MVLT imposées		à 0 %		à 15 %		à 19 %		
		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice								
		MVLT réalisée au cours de l'exercice								
		MVLT restant à reporter								
K OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS										
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus délivrés										



Siège social LYON :

Parc d'activité Greenopolis
31 rue Laure Diebold
69009 LYON
Tél. 04 72 60 56 56

Bureau ANNECY :

37 Rue Cassiopée
Immeuble Burocité 2
74650 CHAVANOD
Tél. 04 72 60 56 56

Bureau VILLEFRANCHE :

47 Allée de Riottier
69400 LIMAS
Tél. 04 72 60 56 56

Bureau CRAPONNE :

20 Avenue Edouard Millaud
69290 CRAPONNE
Tél. 04 78 57 80 40

